

COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR (1 POSTE)

Principales fonctions:

Sous la responsabilité de la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, le coordonnateur de terrain de jeux devra effectuer les fonctions suivantes :

- Assurer la coordination et le bon fonctionnement du terrain de jeux;
- Superviser et encadrer l'équipe d'animation;
- Élaborer, avec les animateurs, des programmations d'activités divertissantes;
- Remplir des rapports;
- Animer et encadrer les groupes qui pourraient lui être confiés;
- Planifier, organiser et guider les sorties de groupes;
- Gérer les inscriptions, le matériel et un budget assigné au début de l'été;
- Assurer le suivi avec les parents, les enfants et les animateurs;
- Voir à la sécurité des enfants et des lieux;
- Soutenir les décisions prises par la Municipalité.

Exigences et conditions de travail:

Niveau d'études : Collégial un atout

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années d'expérience.

Description des compétences :

- Détenir de l'expérience de terrain de jeux, de base de plein air ou toute autre expérience jugée pertinente;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Démontrer de l'intérêt à travailler auprès d'enfants;
- Être organisé, dynamique, responsable, autonome et débrouillard;
- Étudier dans le domaine du loisir ou de l'éducation, un atout.
- Date prévue d'entrée en fonction : 15/06/2020
- Durée de l'emploi : 11 semaines
- Salaire horaire offert : à partir de 14.10 \$, selon l'expérience.
- Nombre d'heures par semaine : 40 h

N.B. Être disponible pour des rencontres de formation et de planification avant le début de l'emploi.

Nom de la personne à contacter :

Marie-Claude Poulin

Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire

Adresse: 141, rue Saint-Jean-Baptiste

L'Isle-Verte, Qc

G0L 1K0

Téléphone: 418-898-2812, poste 306

Télécopieur: 418-898-2788

Courriel: marieclaudepoulin@lisle-verte.ca

Toute personne intéressée est priée de soumettre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, par courrier, par télécopieur ou par courriel au plus tard le 10 avril 2020 17 h.